

VENTE

Les Jardins de la Forêt, production BIO à Créon de légumes, fruits, œufs et miel. Vente directe, produits de saison, 23 route de la Forêt.

TÉL. : 07 86 34 19 49

Vends divers meubles et électroménager.

TÉL. : 06 66 95 40 34

À vendre chaussures pour claquettes (danse), en très bon état, tout en cuir. Ferrées en bout, sur le talon et sous la chaussure. Prix : 30€.

TÉL. : 06 85 20 95 89

À vendre Mégane en l'état. 196 000km. 600€.

TÉL. : 07 50 41 97 05

LOCATION

Personne seule de 56 ans recherche d'un logement de type T2 (Droit aux APL et logement social).

TÉL. : 06 24 56 76 63

1808

VENDREDI
25 SEPTEMBRE 2020

H E B D O
V O T R E H E B D O M A D A I R E D E P R O X I M I T É



COVID-19 : ZONE ALERTE RENFORCÉE

Suite aux annonces du ministre des Solidarités et de la Santé Olivier Véran ce mercredi 23 septembre, le département de la Gironde est en **zone alerte renforcée***.

Une concertation locale conduite par la préfète est en cours afin de déterminer les mesures qui seront mises en place au niveau départemental. À l'issue, les décisions seront annoncées par la préfète et les informations seront à retrouver sur www.gironde.gouv.fr

Les mesures qui s'appliqueront à compter de **samedi 26 septembre**, et à l'issue d'une concertation entre la préfète les élus locaux, sont :

- la jauge des rassemblements portée à 1 000 personnes,
- l'interdiction des grands événements déclarés comme les fêtes locales ou les fêtes étudiantes,

- l'interdiction des rassemblements de plus de 10 personnes dans l'espace public,
- la fermeture de toutes les salles de sport à l'exception de celles des établissements scolaires du secondaire (collèges et lycées),
- la fermeture de toutes les salles des fêtes et salles polyvalentes pour les activités festives et associatives.

Par ailleurs, à partir du **lundi 28 septembre** :

- la fermeture partielle des bars, au plus tard à 22h. L'horaire exact sera déterminé par la préfète à l'issue d'une concertation locale.

Retrouvez toutes les informations officielles sur le Coronavirus et la situation en France sur www.gouvernement.fr/info-coronavirus

* Zone alerte renforcée : circulation très intense du virus, qui touche en particulier les personnes âgées.



🍷 PETIT PAYS

Vendredi 25 à 14h30
Samedi 26 à 18h
Lundi 28 à 20h30

🍷 ÉPICENTRO (VO)

Séance "Clins d'œil"
>> Vendredi 25 à 20h45
Lundi 28 à 18h

🍷 POLICE

Vendredi 25 à 18h
Samedi 26 à 21h
Lundi 28 à 14h30
Mardi 29 à 20h30

🍷 BIGFOOT FAMILY

Samedi 26 à 16h

🍷 DANS UN JARDIN QU'ON DIRAIT ÉTERNEL (VO)

Dimanche 27 à 18h
Mardi 29 à 18h

🍷 LES MAL AIMÉS

>> Dimanche 27 à 11h
+ Animation surprise

🍷 PETIT VAMPIRE

Avant-première
>> Dimanche 27 à 15h30

🍷 MON COUSIN

Avant-première
>> Dimanche 27 à 20h30

🍷 SCOOBY !

Mercredi 30 à 16h

🍷 LES CHOSES QU'ON DIT

LES CHOSES QU'ON FAIT
Mercredi 30 à 20h30
Jeudi 1^{er} à 18h

🍷 LES FEMMES DES STEPPES, LE FLIC ET L'ŒUF (VO)

Mercredi 30 à 18h
Jeudi 1^{er} à 21h

RETROUVEZ VOS
SÉANCES SUR
WWW.CINEMA-MAXLINDER.FR

SALLE ART ET ESSAI
LABEL JEUNE PUBLIC

www.cinema-maxlinder.fr

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Éviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



Le port du masque est recommandé ou obligatoire dans certains cas



📖 BIBLIOTHÈQUE DE CRÉON

À partir du **mardi 29 septembre**, la bibliothèque vous accueille **tous les mardis de 15h30 à 18h, les mercredis de 10h à 12h et de 14h30 à 18h, les vendredis de 15h30 à 18h30 et les samedis de 10h à 12h**. La bibliothèque sera fermée les mercredis de 14h30 à 18h pendant les vacances scolaires.

+ d'infos : 05 57 34 54 44

🏠 MA COMMUNE MA SANTÉ

Vous cherchez une **mutuelle santé** économique ou souhaitez profiter d'une meilleure couverture ? Profitez des services du C.C.A.S. de Créon en venant rencontrer gratuitement une conseillère de l'association ACTIOM qui vous aidera à comparer et choisir la mutuelle la plus adaptée à vos besoins.

Prise de rendez-vous auprès de Mme Lauriac Dupin au **06 35 78 58 58** qui assure la permanence à **La Cabane à Projets**.

Les **jeudis 1^{er} octobre, 5 novembre et 3 décembre de 9h30 à 12h**.

🚌 BUS DE L'ARTISANAT ET SES MÉTIERS

Les conseillers de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat se déplacent dans un bureau mobile près de chez vous, partout en Gironde !

Les services dans le bus : rendez-vous personnalisés, création, formalités, développement, transmission d'entreprise, apprentissage et orientation.

Rendez-vous à Créon, les lundis 12 octobre, 9 novembre et 14 décembre de 9h30 à 13h, sur le parvis de la Mairie.

+ d'infos et rendez-vous au **05 56 99 91 14** ou sur www.artsans-gironde.fr

💰 IMPÔTS 2020

À l'occasion de la campagne d'avis d'imposition, en particulier l'impôt sur le revenu, la taxe foncière et la taxe d'habitation, un agent des finances publiques recevra les usagers sur rendez-vous **le mardi 13 octobre 2020 de 9h à 16h30**. Le rendez-vous aura lieu à **la Cabane à Projets - Maison de Services Au Public**, située au 32 rue Amaury de Craon 33670.

Prise de rendez-vous obligatoire au 05 57 34 42 52 ou sur votre espace particulier impots.gouv.fr

👉 CHÉQUIERS CRÉON +

Vous vivez sur la commune de Créon et vos enfants ont moins de 18 ans ? Venez retirer votre chéquier *Créon +* à l'accueil de la mairie.

Il est nominatif et associé au nom et prénom de votre enfant. Il est composé de 5 chèques de 4 € qui peuvent être utilisés séparément ou par chéquier entier dans toutes les associations créonnaises ou intercommunales jusqu'au **vendredi 11 décembre 2020**.

Si vous êtes nouvel arrivant, il suffit d'apporter votre livret de famille et un justificatif de domicile.

📄 CRÉON + ÉTUDES 2020

Le formulaire de demande Créon + Études (dispositif destiné à soutenir financièrement lycéens, étudiants et apprentis créonnais) sera mis à disposition des jeunes et des familles susceptibles de bénéficier de cette prestation ponctuelle **depuis le 14 septembre 2020**, en mairie (C.C.A.S.).

Une fois complété, le formulaire ainsi que les justificatifs demandés sont à retourner à l'accueil de l'Hôtel de Ville de Créon, à l'attention du C.C.A.S., **jusqu'au 30 octobre 2020**.

Ces demandes seront ensuite examinées en commission et un courrier sera adressé aux bénéficiaires, ou à leur représentant légal pour les mineurs, **début décembre 2020**.

🦺 COVID-19 / MASQUES SOLIDAIRES

Depuis le **mardi 4 août 2020**, la mairie accompagne les Créonnais aux revenus les plus modestes* en fournissant deux masques par personne de 11 ans et plus. Les masques en tissu, lavables et réutilisables, correspondent aux recommandations de l'AFNOR.

Ils sont distribués **en mairie au CCAS, les mardis de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, les mercredis et les jeudis de 8h30 à 12h30**.

Les bénéficiaires sont priés de se présenter avec leur avis d'imposition de l'année 2019 sur les revenus 2018 et leur livret de famille.

* *Plafonds annuels par foyers (Revenu Fiscal de Référence 2019) : 9 032€ (1 personne), 13 548€ (2 personnes), 16 258€ (3 personnes), 18 967€ (4 personnes) et 3 613€ par personne en plus.*

📷 CRÉON, L'IMAGE 2020

Sur de grands tirages, présentés en extérieur, le Club Photo de Créon dévoile sa nouvelle exposition annuelle sur **l'avenue de l'Entre-deux-Mers**. Visite libre. À découvrir **jusqu'au 31 octobre**.



P R A T I Q U E

🕒 HORAIRES

La mairie vous accueille **du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, sauf le jeudi de 8h30 à 12h30 et le samedi de 9h à 12h**.

📅 CRÉON HEBDO

Prochaine parution du Créon Hebdo **le vendredi 2 octobre 2020**.

🗳️ RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Prochain conseil municipal **le jeudi 15 octobre à 20h15, au Centre culturel "Les Arcades"**. Séance ouverte au public. Port du masque obligatoire.

🚁 SURVOL EN HÉLICOPTÈRE

Dans le cadre de la surveillance des lignes moyennes tensions pour le compte d'ENEDIS, un hélicoptère survole le territoire de Créon à très basse altitude **depuis le 16 septembre, jusqu'au 18 octobre 2020**. Cette date pouvant être modifiée en fonction des conditions météorologiques.

S . E . M . O . C . T . O . M .

🗑️ ORDURES MÉNAGÈRES

- Secteur Nord : tous les lundis
- Secteur Sud : tous les jeudis
- Centre-ville : tous les lundis et jeudis

🗳️ TRI SÉLECTIF

- **SECTEUR NORD & CENTRE-VILLE (1)**
Les mardis 29/09, 13/10 et 27/10
- **SECTEUR SUD (2)**
Les mardis 6/10 et 20/10

Plan détaillé disponible à l'accueil de la mairie, sur www.mairie-creon.fr ou sur www.semocotom.com.

Hebdomadaire municipal d'information locale
Responsable légal de la publication : Pierre Gachet
© GRAPHISME : BAT.GRAPHIC, CRÉON - IMPRESSION : STUDIO EN VUE, CRÉON
PHOTO : CLUB PHOTO DE CRÉON, IMAGE : ARS

RETROUVEZ-NOUS SUR FACEBOOK